



Janvier 2025

## Édito

### Discours de Madame Monique Mularoni, Maire de Vagnas, à l'occasion de la cérémonie des vœux, le 11 janvier 2025.

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Conseiller Départementale Laurent UGHETTO, Mesdames et Messieurs les Maires, Monsieur le Président de la Communauté de communes, Luc PICHON, Mesdames et Messieurs des corps constitués, de la Gendarmerie, des pompiers, de la police intercommunale, Monsieur Jean-François LEGER responsable du service gestion comptable d'Aubenas, Messieurs les entrepreneurs qui œuvrez sur notre commune, Chers Amis VAGNASSIENS, Chers collègues élus,

Nous sommes heureux de nous retrouver en famille pendant les fêtes de fin d'année. Ce soir, j'ai le même plaisir à vous accueillir dans notre salle communale pour ce traditionnel rendez-vous. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et d'être venus partager ce moment convivial.

Je voudrais vous parler du bilan de ces quatre années à votre service, et c'est l'occasion de faire un point, tous ensemble, sur la vie de notre commune et sur ce que nous avons vécu pendant cette période.

Les chantiers ont été nombreux :

- La rénovation de la traversée du bourg qui en avait grandement besoin et qui a demandé deux années de travaux, (avec un arrêt en période estival) ce qui a occasionné beaucoup de gêne aux riverains, mais le résultat est concluant. Nous avons régulé la vitesse pour le bien être des résidents et l'accès aux commerces. Cette départementale qui fait la liaison Aubenas-Avignon (ligne 15) permet aux riverains de se rendre en gare TGV, et pour permettre d'attendre dans de bonnes conditions, deux abris bus seront installés en ce début d'année,
- L'installation de caméras de vidéoprotection à la demande des services de police et de gendarmerie. Celles-ci leur permettent de faire des recherches pour retrouver les auteurs d'infractions,
- La création de l'espace Terre Longue, avec sa zone constructible. Tous les terrains sont vendus, à l'exception d'un dont le compromis de vente sera signé fin janvier,
- La réfection de notre « Maison pour Tous », elle aussi en avait vraiment besoin. Bien sûr, elle est petite pour recevoir comme ce soir, mais nous espérons que les subventions pour notre projet de salle intergénérationnelle, nous seront accordées, cette année. Nous avons demandé ces subventions l'année dernière mais elles ne nous ont pas été allouées. Nous avons redéposé une demande pour 2025,
- La création de la nouvelle station d'épuration de BRUJAS. Sans cette réalisation et sur ordre de la préfecture, tous les permis de construire de BRUJAS étaient gelés,

- L'aménagement du chemin du SALLET pour l'installation du cabinet dentaire. Le département a proscrit cette sortie, qui s'avère dangereuse sur la RD 579, et nous demande la création d'un chemin parallèle à cette départementale. Nous travaillons actuellement avec le propriétaire du terrain contigu afin de créer cette déviation,
- L'achat de la ferme du RIEUSSET en indivision avec SALAVAS, pour y créer la maison de la chasse. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Départemental d'Équipement de l'Ardèche, qui se charge de réunir les différents corps de métier pour réaliser les travaux,
- Le mécénat d'HELVETIA, qui œuvre dans les projets de reboisement forestier, nous a permis la plantation de 650 arbres dans la forêt communale et la création d'un îlot fraîcheur, derrière le lotissement TERRE LONGUE, avec la plantation de 350 arbres. Cet îlot a été inauguré le 9 février 2024 avec la participation des enfants de l'école, qui n'ont pas hésité à planter quelques spécimens, a permis de créer une promenade, déjà bien emprunté par ceux qui ne veulent pas s'aventurer dans nos forêts,
- La participation à la réfection de la toiture de la copropriété de l'immeuble de la bibliothèque,
- L'installation, chaque année, de nouvelles bornes incendie sur BRUJAS et VAGNAS,
- L'isolation thermique des appartements de la commune,
- La réfection de la cour de l'école avec, à l'emplacement de l'ancienne cuve à gaz, un abri pour y installer les jeux des enfants,
- L'accueil des enfants de moins de 3 ans, afin de pérenniser leur entrée dans notre école.
- L'achat de divers matériaux (tondeuse autoportée, épareuse, débroussailluse, etc....) afin que nos employés du service technique aient les moyens d'accomplir leurs tâches,
- L'adhésion à la cuisine centrale de la communauté de communes, qui nous livre, chaque jour, pour le bonheur de nos enfants, de bons repas élaborés par une diététicienne. Ainsi, n'hésitez pas à vous inscrire auprès des services de la mairie pour un portage à domicile.
- Le Syndicat mixte des eaux GARD/ARDECHE, a permis d'effectuer des travaux de déplacement et de réfection de conduite d'eau potable, situés sur des terrains privés, sur le domaine public. Ceux-ci entrepris par l'entreprise PELLET.

Je voudrais remercier les bénévoles grâce à qui :

- Les sanitaires de la bibliothèque ont pu être mis aux normes pour le bonheur des enfants qui fréquentent ce lieu 2 fois par semaine,
- Le mur d'enceinte du musée, a été rejointoyé. Cela en enjolive l'accès.

J'en profite pour remercier également toutes les personnes qui se dévouent, pendant toute la période estivale, pour assurer l'ouverture de ce musée. On parle souvent de richesse économique en oubliant que la première des richesses est humaine et qu'elle est particulièrement visible et vivante au sein des associations.

Je veux également souligner le travail des agents du service public qui, par l'essence même de leur métier, œuvrent, chaque jour, pour améliorer le quotidien des enfants et des habitants. Nous pouvons compter sur eux, c'est une vraie chance qu'ils nous faut préserver. Sachons-les en remercier. Enfin je remercie l'équipe municipale qui travaille à mes côtés pour le bien-être de tous.

Bien que nombre de projets ont été réalisés, d'autres n'ont pas vu le jour faute d'obtenir les subventions pourtant promises. Nous n'en sommes donc pas les seuls responsables. Comme nous, vous vivez les incertitudes du gouvernement, qu'elles soient politiques ou budgétaires.

Pour ce qui concerne l'avenir, il nous reste une bonne année avant les prochaines élections municipales et c'est une période difficile qui se présente à nous. En effet, comme vous le savez, les finances de la France sont au plus mal. Après la période du « quoi qu'il en coûte », le déficit dépasse les 5,5% du Produit Intérieur Brut. Des efforts pour réduire ce déficit, comme ceux réalisés par la Grèce, l'Espagne, le Portugal et dernièrement l'Italie, seront nécessaires. Ainsi les dotations aux collectivités seront inévitablement réduites de plusieurs milliards d'euros. Les finances de notre commune, comme celles de toutes les communes de France, seront impactées. D'autant qu'à cette situation économique délicate, viennent s'ajouter les affres du réchauffement climatique.

En 10 ans, l'augmentation de la température de la terre a dépassé les 1,5 degrés, objectif contraignant sur les changements climatiques fixé dans un traité international juridiquement adopté par 196 pays lors de la COP 21 à Paris et qui n'a pas été respecté. Ce phénomène de réchauffement ne touche pas seulement la Californie, avec les terribles incendies qu'elle subit actuellement ou l'Espagne avec les graves inondations de Valence à l'automne dernier. Il concerne également la France, ces jours-ci même, avec les inondations dans 6 départements placés en vigilance orange.

Pour sa part, le département de l'Ardèche a, les 17 et 18 octobre 2024, payé un lourd tribut avec un épisode cévenol inédit depuis 40 ans. Les dégâts, estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros, ont conduit le conseil départemental à affecter la totalité de ses crédits destinés aux collectivités pour 2025 à la couverture des travaux de réparation. De même Madame la Préfète a décidé de consacrer 50% des dotations de l'État aux collectivités à cette même cause.

Cela signifie que nous devons, dès à présent maîtriser et réduire nos dépenses de fonctionnement pour nous préserver une capacité d'investissement minimale afin de poursuivre l'amélioration de nos infrastructures pour le bien-être de tous. Dès 2023, nous avons engagé cette politique, c'est ainsi qu'en 2024 nous avons économisé plus de 10% des ressources affectées au fonctionnement. Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre, cette année encore, ces efforts.

J'aime à conclure une cérémonie de vœux par une citation et j'ai choisi cette année une phrase empruntée à la résistante, ethnologue et historienne française, GERMAINE TILLION, panthéonisée en 2015 : « Dire le vrai ne suffit pas, il faut dire le juste ».

Pour dire le vrai : je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2025, en ayant une pensée pour ceux qui se battent contre une maladie et ceux qui ont perdu un être cher (cette année ne nous a pas épargné). Mais nous avons, aussi, eu le bonheur d'accueillir cinq naissances : Bienvenue donc à ANDRIA SAVELLI, METEHAN ALBIN, ANAE JUHEL, HELENA PHILIPPE ET ANDREA BORIE, sincères félicitations aux parents.

Pour dire le juste : j'ajoute que nous n'avons certes pas toujours prise sur l'évolution de notre santé ou la fatalité des événements. Mais, pour presque tout le reste, la clef du bonheur et d'un avenir enthousiasme demeure dans nos mains et il nous appartient par nos choix, nos actions et nos comportements d'ouvrir la porte qui relie l'espérance à la réalité.

Belle et bonne année 2025 à toutes et tous.



## Le conseil municipal du 25 Novembre 2024

**Présents (8)**: Mularoni Monique, Failla Michel, Schaeck Bernard, Laignel Régine, Eybalin Cristine, Buisson Christine, Lacoste Louise, Roux Jérôme,

**Absents (3)** : Bouniol Josy, Martin Hubert, Tritto Florent,

**Pouvoirs (3)** : Bouniol Josy donne pouvoir à Lacoste Louise, Tritto Florent donne pouvoir à Eybalin Cristine, Martin Hubert donne pouvoir à Buisson Christine,  
Secrétaire de séance : Laignel Régine

**PV du conseil du 12 septembre 2024** : Adopté

**PV du conseil du 14 novembre 2024** : Adopté.

### Délibérations :

#### **DECISION MODIFICATIVE : CLASSE DECOUVERTE.**

Demande d'approbation de la modification du montant (1 063 €) de la subvention pour la classe découverte :

125 x 9 élèves = **1 125 €**

Approuvé à l'unanimité.

#### **DOSSIER DE SUBVENTIONS DETR, DSIL, ATOUT RURALITE 2025.**

Les dossiers 2024 n'ont pas bénéficié de subventions cette année ; ils ont été redéposés pour 2025. Rappel des 3 projets : Assainissement – Terrain sport – Espace multi-activités.

Propositions de dossiers 2025 (classés par ordre de priorité) pour les demandes subventions 2025 DETR/DSIL/ATOUT ruralité :

- Maison de la chasse (voté en juillet 2024) : **389 740 €**
- Terrassement et couverture photovoltaïque terrain sport/Hangar : **155 000 €**
- Chemins du patrimoine (seconde tranche) / Monastier : **115 700 €**
- Création d'un café littéraire : **180 000 €**
- Transformation de l'église en centre culturel : **210 000 €**

Le détail chiffré, plans, argumentaires et plannings ont été projetés aux membres du conseil. Détail sur demande en mairie.

Le conseil accepte le dépôt des dossiers par 9 voix pour et 2 voix contre (Eybalin et Tritto).

Mme Eybalin explique son vote par l'absence de concertation et d'informations préalables concernant les nouveaux projets.

#### **DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT SUR UNE FACTURE D'ASSAINISSEMENT.**

Les éléments présentés ne permettent pas au conseil d'évaluer le montant concernant la perte en eau occasionnée par la fuite.

Délibération ajournée ; en attente factures d'eau des 3 dernières années et de la facture de réparation ; Un courrier sera adressé aux demandeurs.

### Questions diverses :

1/ Louise Lacoste n'ayant pas pu, cette année, organiser un spectacle de Noël pour les enfants de l'école, (le budget alloué à cet événement (1000 €) ne le permettant pas) ; elle propose, à la place, d'acheter un baby-foot car celui de l'école est dans un état assez dégradé.

Il est fait remarquer que cet achat ne concernera que quelques « joueurs » et plus particulièrement des garçons alors qu'un spectacle ou une animation s'adressera à l'ensemble des élèves.

Un artiste de Lagorce sera consulté pour connaître ses disponibilités et le montant de ses prestations.

Un goûter avec papillotes, brioches, clémentines... sera, de toutes façons, offert aux enfants....

2/ Mme la Maire nous informe que la directrice de l'école, Mme Terme Anne-lise aimerait organiser le cycle « piscine », inscrit au programme scolaire.... Après renseignement auprès de la piscine intercommunale de Lablachère, une adhésion au SMAM (syndicat mixte de l'Ardèche méridionale) est nécessaire : 13 712.20 € par an ; le transport étant gratuit (payé par la Com-com). A réfléchir pour le prochain budget... cette adhésion permettrait aussi aux habitants de profiter d'un tarif préférentiel.

3/ Mme la Maire nous informe qu'une demande de dégrèvement de la taxe d'aménagement à été faite par un administré. Cette demande est non avenue au regard du conseil.

4/ Régine Laignel demande à Louise Lacoste des nouvelles de la demande d'aide aux devoirs qu'elle devait solliciter auprès de la Communauté de communes : Cette aide se demande en avance pour l'année scolaire. (trop tard pour cette année) il s'agit de la mise en place « d'étude du soir » après l'école, animée par des enseignants volontaires. Il reste possible de demander à des bénévoles de participer à cette aide. Régine Laignel, indique qu'il est toujours possible aux enfants de venir faire leurs devoirs à la bibliothèque aux heures d'ouvertures ou sur inscription, en dehors du temps scolaire.

5/ Un des deux agents techniques a demandé que les agents du service technique passent de 35 à 39h et aimerait aussi obtenir un poste de responsable. Dans l'état actuel, le conseil n'envisage pas de donner suite à ces demandes.

## *Jeunes étrangers recherchent familles d'accueil*

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

CEI-Centre Echanges Internationaux : association loi 1901

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

[v.simon@groupe-cei.fr](mailto:v.simon@groupe-cei.fr)

Responsable Locale :

Anne-Marie Vignon

26000 Montélimar

06.81.63.67.04

[anne-marie.vignon@orange.fr](mailto:anne-marie.vignon@orange.fr)



## *IL ETAIT UNE FOIS NOEL*

# 41

### **13 décembre : LE REPAS DE NOEL DES SANS SOUCIS**

Animation belle ambiance...



C'est un vendredi 13 que la présidente du club des Sans soucis a convié ses adhérents au traditionnel repas de Noël du club. Le choix du lieu s'est arrêté à Beaulieu-Gare au restaurant « La gare de Saveurs » pour un après midi festif.

Le menu, soigneusement mis au point par le chef, et l'ambiance étaient au rendez vous. Il faut dire que le Patron avait convié un animateur qui a su combler les attentes du public.



Dès que tout le monde fut installé, l'apéritif a été servi, suivi de l'entrée, plat et dessert, le tout arrosé de vins au choix et boissons. Le club a participé à hauteur de 15€ par personne. Il est de bon aloi de remercier la présidente pour cette générosité. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance de fête, danses, jeux, humour, quelle pêche ce public ! épatant ....

Ce fut une belle réussite due aussi aux oreillettes et petits objets de Noël concoctés par Brigitte Mathey, notre présidente. N'oublions pas la présence de Madame Le Maire ainsi que celle de quelques élus.



**Merci au club « Les Sans soucis » pour le choix du lieu qui a ravi l'intégralité des participants. Merci aux membres du bureau et à leur présidente Brigitte MATHEY.**

**Le club a repris ses activités le mardi 7 janvier à la Maison Pour Tous.**

*Ils vous accueillent toute l'année !*

L'Épicerie-Bar l'Esquirel

Le Tabac, presse, agence postale

La Fabriquette, bière artisanale.

L'atelier de Lulu : salon de coiffure

Tous les lundis à 16h, le marché des producteurs

**Les Restaurants : Le Bistrot  
Le Picourel  
L'Unisens.**

## 16 décembre : BESSAS CHANTE NOËL

41

Chez notre voisin Bessas, Noël a été marqué par un magnifique concert en leur belle église pour le public venu assister en masse à cette soirée. Après l'accueil au vin chaud, les spectateurs se sont rués à l'intérieur pour y prendre place.

« On voudrait changer les couleurs du temps, changer les couleurs du monde » ce beau texte que l'on doit à la chanson du grand Guy Béart a ouvert ce concert dédié à la nativité. Puis l'ensemble a entonné des chants de Noël et autres de la variété française. Entendre, dans ce lieu, le magnifique « Alléluia » du grand Léonard Cohen en français, a retenti comme une ode à la paix.



La formation « Chante Bessas », née en 2010, est une association qui regroupe des chanteurs adultes, des enfants et quelques musiciens. Emmenés par leur chef, Elisabeth RAFFESTIN, leur répertoire est très vaste au point que les prestations s'adaptent facilement à tout événement.

BRAVO à tous aux chanteurs, aux musiciens, et aux enfants qui y mettent toute leur âme. Bravo pour le choix des chansons, toutes en français, s'il vous plaît. Ceci à souligner, à l'heure où la variété anglophone envahit nos ondes.

L'association recrute des chanteurs en herbe, des enfants surtout, répétitions tous les jeudis soir. S'adresser à la mairie de Bessas. La formation « Chante Bessas » se produit partout dans la région, n'hésitez pas à faire appel à elle pour vos manifestations.

A noter que quelques enfants de Bessas ont fait le choix d'intégrer notre école, nous remercions Madame Sylvie Cheyrezy et Monsieur Alain Chambon d'avoir rendu cela possible.

### *Exposition photos : «Résistance. Lieux de mémoire»*

**Du 15 janvier au 21 février 2025 à la Bibliothèque municipale**

Ouvert le mercredi et le vendredi de 15h à 17h.

L'auteur des photos, Loïc Saint Jalmes, sera présent, sur place, de 14h à 17h, le samedi 25 janvier 2025.

### *Projection du film : «Vol noir, août 44, en terre d'Ardèche»*

Réalisé par Michèle Young avec le concours de Michel Raimbault, Professeur d'histoire et membre de l'association Paysage et Patrimoine de Saint Remèze.

Le film documentaire s'ancre sur l'ancienne station radar allemande de Saint Remèze/Bidon et sur les événements dramatiques du mois d'août 44. Le récit s'appuie sur ceux et celles qui l'ont vécu ou subi, en particulier sur le journal de Lucie.

À eux la parole, à eux notre écoute. Cette histoire n'est pas loin et c'est la nôtre. Ce film a reçu le Label Mission Libération de l'Etat.

**Projection à la maison pour tous, le Samedi 25 janvier 2025 à 15h30.**

## 19 décembre 2024 : LE SPECTACLE DE NOEL POUR NOS ELEVES

avec la troupe « POPPY » de Villeneuve de Berg

C'est le jeudi 19 décembre que la commission « école », en accord avec les enseignants, a organisé cet après midi festif à souhait pour nos élèves regroupant la commune de Vagnas, Labastide de Virac et Bessas.

La troupe « POPPY » a animé cet après midi d'hiver avec des élèves heureux et anxieux dans l'attente du Père Noël. Le spectacle s'est déroulé en partie dans la salle communale puis à l'extérieur pour les jeux avec la participation des élèves. Le tout conjugué pour la réussite de cet après midi joyeux.

Tours de magie, de prouesses, feux lumineux ont ouvert les festivités. Emportés par cette énergie communicative, les élèves n'ont pas eu le temps de languir l'arrivée du père Noël. Après ces moments de magie, les élèves ont été dirigés vers la cour de l'école où les rennes du père Noël avaient déposé leur traîneau. La distribution de friandises par LE PERE NOEL a illuminé les visages de nos chers petits.



L'Association « Enfance et Avenir » s'est associée pour servir : chocolat chaud, friandises, brioches aux personnes présentes, ainsi que pour distribuer un sac goûter à chacun des élèves. La magie opérant, l'ambiance festive s'est prolongée encore un bon moment.

**Remerciements à la mairie de Vagnas, à la Commission « école », aux nouveaux membres de l'Association « Enfance et Avenir » qui ont contribué à la préparation de ces moments magiques pour nos enfants, au personnel scolaire et agents municipaux pour leur dévouement.**

